



© ONF / François Faucon

Bilan annuel feux de forêt sur le massif de Fontainebleau

En 2018, plusieurs départs de feux de forêts et de broussailles ont marqué le massif forestier de Fontainebleau. Au total, **31 incendies ont été recensés touchant 7 hectares de végétation**. Signes de conditions météorologiques exceptionnelles dans la région, **le risque est resté élevé jusqu'au début du mois de novembre**. Il s'atténue seulement avec le retour des précipitations, de l'humidité et du froid.

Sur proposition de l'ONF, **les mesures réglementaires prises par la Préfète de Seine-et-Marne, visent à assurer une prévention maximale** tout en protégeant le patrimoine forestier. Un arrêté préfectoral interdisant tout apport de feu ou d'objet pouvant être à l'origine d'un départ de feu dans les forêts domaniales de Fontainebleau, de la Commanderie et des Trois-Pignons a été pris, à cet effet, en juin puis renouvelé au début de l'automne. Il est arrivé à échéance le 18 novembre.

Des feux aux origines inconnues

L'origine exacte des incendies reste difficile à établir malgré les procédures en cours. Cependant, les causes connues de feux en forêt proviennent majoritairement à des imprudences (barbecue, cigarette, etc.) ou à un feu de camp mal éteint. Cela se confirme par les lieux d'interventions qui se situent à proximité des sentiers de randonnée ou des aires d'accueil en forêt.

Pendant cette période, le dispositif de surveillance et d'intervention a mobilisé de nombreux moyens de lutte terrestre, voire aériens. **Les sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne sont intervenus en nombre pour lutter efficacement contre ses sinistres**, appuyés sur le terrain par les forestiers de l'ONF. Sur les feux importants, les renforts de la Police (nationale et municipale) ainsi que de la direction des routes du département furent nécessaires.

Tous **les efforts conjugués de ces services ont permis d'éviter le pire** en contenant rapidement ces incendies. Afin d'économiser la ressource en eau potable sur un territoire touché par la sécheresse, le choix de pomper l'eau en milieu naturel (Seine, Grand Canal, Canal du Loing) s'est porté à plusieurs reprises.

Enfin, la **coopération interservices s'améliore d'année en année grâce à la tenue de journées techniques ONF – SDIS**. Sous le signe de l'écoute et du dialogue, forestiers et sapeurs-pompiers partagent leurs expériences. C pour mieux appréhender le rôle de chacun durant les interventions en forêt. Des échanges fructueux qui se renouvellent tous les ans depuis 2015.